



"Facturation de frais, 9 mois après mon départ"

Par **patraffa**, le **16/09/2013** à **12:03**

Bonjour,

9 mois après avoir déménagé, l'agence immobilière m'envoie une facture pour la vidange de la fosse septique et la réparation d'une chasse d'eau...

Ai-je l'obligation de payer ?

Sachant que j'ai laissé une parabole et une 2ème ligne téléphonique et toute l'installation si rapportant, en compensation d'un désagrément éventuel.

L'état des lieux a été établi par huissier, rien à signaler après une location de 13 ans.

Merci pour votre réponse !

Cordialement